

Indications thérapeutiques Indications thérapeutiques

Vous trouverez les indications thérapeutiques de ce médicament dans le paragraphe 4.1 du RCP ou dans le paragraphe 1 de la notice. Ces documents sont disponibles en cliquant [ici](#) Ce médicament a été autorisé par la commission européenne : en cliquant [ici](#), vous serez redirigés vers un fichier PDF de son site (nouvelle fenêtre). Vous pouvez consulter l'aide (question 9) pour plus d'informations.

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament appartient au(x) groupe(s) générique(s) suivants :

- ZONISAMIDE 50 mg - ZONEGRAN 50 mg, gélule [Ouvrir la page de détail sur ce groupe générique](#)

Composition en substances actives

Gélule (Composition pour une gélule)
> zonisamide 50 mg

Présentations

> plaquette(s) thermoformée(s) PVC PVDC aluminium de 14 gélule(s)

Code CIP : 34009 300 588 2 4

Déclaration de commercialisation : 28/07/2016

Cette présentation est agréée aux collectivités

En pharmacie de ville :

- Prix hors honoraire de dispensation : 3,80 €
- Honoraire de dispensation : 1,02 €
- Prix honoraire compris : 4,82 €
- Taux de remboursement : 65%

[Aller au glossaire](#)

Service médical rendu (SMR)

Ce médicament étant un générique, le SMR n'a pas été évalué par la commission de la transparence (CT), il est possible de se référer à la /aux spécialité(s) de référence du groupe

générique auquel appartient ce médicament (cliquez ici pour aller à la rubrique des groupes génériques)

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Ce médicament étant un générique, l'ASMR n'a pas été évalué par la commission de la transparence (CT), il est possible de se référer à la /aux spécialité(s) de référence du groupe générique auquel appartient ce médicament (cliquez ici pour aller à la rubrique des groupes génériques)

Autres informations

- Titulaire de l'autorisation : VIATRIS LIMITED
- Conditions de prescription et de délivrance :
 - liste I Aller au glossaire
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Procédure centralisée
- Code CIS : 6 478 467 5